

Fiche de procédure

Informations de base		
CNS - Procédure de consultation Règlement	2008/0124(CNS)	Procédure terminée
Domaine des transports aériens: application de l'article 81, paragraphe 3, du traité à des catégories d'accords et de pratiques concertées (abrog. règlement (CEE) n°3976/87). Codification		
Sujet		
2.60.01 Restrictions aux échanges, ententes, positions dominantes		
3.20.01 Transport aérien de personnes et fret		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	JURI Affaires juridiques	ALDE WALLIS Diana	25/06/2008
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil Agriculture et pêche	Réunion 2944	Date 25/05/2009
Commission européenne	DG de la Commission Concurrence	Commissaire KROES Neelie	